

Compte rendu du Comité de Pilotage Site Natura 2000 « Plateau de l'Aubrac » 19 Décembre 2023

Objet de la réunion :

La présente réunion a pour ordre du jour

- Point sur le transfert de compétences entre DDT et Région
- le bilan de l'animation du 01/01/2023 au 19/12/2023 ;
- le prévisionnel d'animation du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;
- les projets menés par d'autres structures et répondant aux objectifs du Docob
- les observations et questions diverses des participants.

Le diaporama projeté lors de la réunion est disponible sur le site internet, rubrique « Animation du site » : <http://www.natura2000-aubrac.fr/animations-du-site>

Participants :

BASTIDE Bernard, Président du COPIL / Maire de Nasbinals / Président PNR Aubrac
BRECHET Maxence, Administrateur Fédération des Chasseurs 48
BREZET Eve, Conseillère Départementale Lozère / Maire Recoules-d'Aubrac
COLIN Anne, COPAGE
DUMONT Jérôme, Départementale des Territoires 48
GROUSSET Joël, Syndicat Intercommunal Aubrac Colagne
MEYRUEIS David, Direction Départementale des Territoires 48
MONLONG Romain, Natura 2000 – CCHTA
PERETTI Mathieu, Région Occitanie
PLANU Patrick, Administrateur Fédération de Pêche 48
RUAT Daniel, Fransylvia Lozère
THOMAS Vincent, Syndicat Mixte Lot Dourdou

Sont excusés :

ASTRUC Alain, Président CCHTA / Maire de Peyre-en-Aubrac
CASTAN Michèle, Maire de Bourgs-sur-Colagne
Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie
MOLINES Loïc, Centre Régional de la Propriété Forestière
Office Français de la Biodiversité SD 48
PANTEL Sophie, Présidente Conseil Départemental 48
Parc Naturel Régional de l'Aubrac
RODIER Yves, Maire des Hermaux
ROSSIGNOL Loïc, Chambre d'Agriculture 48

Introduction de la séance et renouvellement de la structure animatrice

Après avoir remercié les personnes présentes à ce nouveau comité de pilotage, Bernard BASTIDE - Président du COPIIL – évoque avec regrets les tensions avec le monde agricole qui ont animé 2023, une année charnière notamment pour les nouvelles contractualisations MAEC. Aux enveloppes de contractualisation réduites est venu s'ajouter une mise à jour de la cartographie des « Prairies sensibles » dans la PAC 2023, ce qui a entraîné un soulèvement d'une partie des exploitants concernés par le site Natura 2000 « Plateau de l'Aubrac ». M. BASTIDE regrette en particulier le manque d'information préalable à ces changements, puis le manque de soutien et de solutions vis-à-vis de cette problématique (pour le moment), ce qui pourrait remettre en cause sa candidature en tant que Président du comité de pilotage à l'avenir si les choses n'évoluent pas dans le bon sens.

Ce dernier donne ensuite la parole à Romain MONLONG, chargé de missions Natura 2000 auprès de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac depuis le 1^{er} juillet 2019, lequel laisse M. PERETTI, chargé de projet Natura 2000 pour la Région Occitanie, faire un point sur le transfert de compétences entre DDT et Région au 1^{er} janvier 2023 (cf 1^{ère} partie du diaporama).

Romain MONLONG entame ensuite la présentation.

Présentation

Le chargé de mission (CCHTA) rappelle les caractéristiques du site, ses principaux enjeux et son fonctionnement. Il présente le bilan 2023 des actions menées dans le cadre de l'animation du site et propose un plan d'actions prévisionnel pour l'année d'animation 2024. (Cf. Diaporama de présentation, disponible sur le site internet).

Bilan 2023

➤ **Ligulaire de Sibérie**

La suite du suivi de la Ligulaire entamé en 2019 sur la station de la tourbière des Roustières, a consisté en un comptage exhaustif des tiges fleuries et un marquage des pieds. Romain MONLONG précise que l'année 2023 sera la dernière année de ce suivi sur la station des Roustières et qu'il s'en suivra une analyse des résultats, avec une mise en corrélation avec les données climatiques de ces dernières années.



➤ **MAEC 2023**

Les plus récents contrats MAEC signés sur l'Aubrac dataient de 2017, lesquels étaient les derniers d'une vague de contractualisation 2015-2017. Depuis aucun nouveau contrat, mais une prolongation des 74 déjà existants jusqu'en 2022. Année durant laquelle est paru le nouvel appel à projet pour les PAECs (Programmes agro-environnementaux et Climatiques), auquel le PNR de l'Aubrac a répondu en s'associant à la CCHTA pour la partie lozérienne, et à deux structures d'agroenvironnement que sont l'ADASEA et le COPAGE. Malheureusement, l'attribution financière pour la réalisation de nouvelles MAEC n'a pas été à la hauteur de notre demande (50%). Le Comité de pilotage du PAEC a donc décidé de façon concertée d'appliquer un plafonnement spécifique par territoire afin de rester efficace dans la conservation des habitats tout en satisfaisant un maximum de candidatures.

Suite à une priorisation précise des 152 candidatures, la campagne 2023 a permis la signature de 29 contrats MAEC, pour un objectif de 90 contrats à terme des 3 années de contractualisation. (Détails et chiffres Cf. Diaporama de présentation, disponible sur le site internet).

➤ **Signature de la Charte Natura 2000**

Une première signature de la charte Natura 2000 pour le site Plateau de l'Aubrac depuis sa création, sur une propriété de la commune du Buisson, et très intéressante puisqu'elle présente au minimum 3 habitats et 3 espèces d'intérêt communautaire. Ce projet est finalisé depuis le mois de Septembre 2022 mais un accompagnement de la signataire a été nécessaire en 2023 notamment pour des échanges avec les services de la Direction Générale des Finances de Mende.

➤ **Supports de communications, évènements, sorties... :**

Le chargé de mission présente l'ensemble des moyens de communication du site Natura 2000 (mise à jour du site internet, lettre info...) et les évènements auxquels la CCHTA a participé au titre de Natura 2000. La dernière lettre d'information a été écoutée à 90 %. Il précise qu'en 2023 il est intervenu auprès de 2 différents BTS (Gestion et Protection de la Nature et Gestion et Maîtrise de l'Eau), et auprès du collègue « Sacré cœur » de St-Chély-d'Apcher. Il se réjouit de cette diversité de public pour l'appréhension et la connaissance de la démarche Natura 2000.

De plus, il alimente depuis maintenant 3 ans les pages dédiées au site Natura 2000 sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook).

Proposition du programme d'animation pour 2024 :

Détails des actions majeures dans le **diaporama** disponible sur le site internet :

<http://www.natura2000-aubrac.fr/animations-du-site>

	ACS	GHE	ISV
Propositions pour 2024	➤ Suivi Ligulaire de Sibérie (3 stations 48)	➤ PAEC / MAEC 2023-2025	➤ Projet d'animations avec le Lycée de St-Chély d'Apcher
	➤ Poursuite Inventaire du Damier de la Succise	➤ Continuité projet des Roustières (Conv PNR)	➤ Mise à jour SIN2/Site internet/ lettre d'info
	➤ Récolte données « Chat forestier »	➤ Charte Natura 2000 Pougalyon	➤ Création de contenu Instagram/Facebook
	➤ Continuité projet des Roustières (Conv PNR)	➤ Mise à jour DOCOB	➤ Intervention BTSa GPN et GEMEAU
	➤ Groupe de travail « Campagnol terrestre » (48)	➤ Groupe de travail « Campagnol terrestre » (48)	➤ Formations MAEC
		➤ Dotation aux communes	

Copil Natura 2000 - Plateau de l'Aubrac - 19/12/23 - Nasbinals

Projets menés par d'autres structures et répondant aux objectifs du Docob,

et questions diverses :

Romain MONLONG conserve la parole de temps de présenter le bilan des actions menées par le CEN Occitanie (cf diaporama).

Anne COLIN prend ensuite la parole au nom du COPAGE. Elle détaille leurs travaux en cours en tant qu'opérateur technique en Lozère pour la plantation de haies, avec un prévisionnel d'une dizaine de projet pour 2024 sur l'Aubrac. Ils poursuivent également l'animation d'une des CATZH et ont été largement sollicités sur ce volet, notamment pour des demandes de création de points d'abreuvement depuis l'épisode de sécheresse de l'été 2022. D'autre part, une stagiaire arrivera cette année pour mener une étude sur l'impact de la fertilisation sur les prairies de fauche humides.

David MEYREUIS de la DDT48, en charge de la police de l'eau, évoque lui le projet d'une nouvelle cartographie administrative des zones humides en lien avec la BCAE 2 de la PAC, qui

sera piloté par la DREAL mais sans en connaître davantage sur les tenants et les aboutissants.

Son collègue Jérôme DUMONT interroge le chargé de mission sur le Chabot, à savoir si une détermination de l'espèce est allée jusqu'à la sous-espèce sur l'Aubrac. Celui-ci lui répond qu'il n'en est rien pour le moment. Il en profite également pour parler des 4 évaluations des incidences réalisées en 2023 puisque M. DUMONT est le référent à la DDT concernant ce sujet. M. DUMONT informe l'assemblée qu'un projet d'arrêté préfectoral protégeant le Renard roux en période de pullulation du Campagnol terrestre est également à l'étude.

Vincent THOMAS, du Syndicat Mixte Lot-Dourdou, présente succinctement le suivi hydrologique mené sur la Tourbière de Pougalyon, site qui fait partie d'une étude lancée par le SMLD. Le chargé de mission ajoute que le SMLD et l'OFB lui ont fait remonter des données de stations de Fluteau nageant au cours de l'été 2023.

Joël GROUSSET, du SIVOM Aubrac-Colagne, rappelle qu'un projet est en cours pour la valorisation d'une zone humide au Col de Bonnacombe.

Maxence BRECHET, administrateur à la Fédération des Chasseurs de Lozère explique que le plan de gestion la propriété du Rocher de l'échelle, gérée par la FDC48 et la FRC Occitanie, est en cours de révision.

Patrick PLANU, administrateur à la Fédération de pêche de Lozère, annonce le déploiement d'un nouvel outil de saisie qui est le « WebPDPG ».

Daniel RUAT, de Fransylvia Lozère, souhaiterait que les propriétaires de forêts privées disposent de plus de documentation et de conseils pour gérer leurs biens de façon durable et écologique. Il rajoute qu'il comprend toutefois que la priorité en terme d'habitats sur l'Aubrac ne soit pas la forêt.

Pour finir, Mathieu PERETTI et le chargé de mission s'entendent sur les mises à jour à faire dans les années à venir concernant le Docob du site, notamment un potentiel inventaire des lépidoptères, une mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire et une mise à jour complète du Docob.

Validation de la programmation 2022-2023 et clôture de la séance

N'ayant plus de question, d'objection ou de remarque, l'assemblée valide le bilan 2023 et la programmation 2024. Bernard BASTIDE clôture la séance et remercie les personnes présentes, et tout particulièrement Romain MONLONG.

Le Président du COPIL

Bernard BASTIDE

